

Paroles de professionnels

Les métiers de la filière éducative

en Bretagne



Ce document porte sur les métiers d'éducateur spécialisé, d'éducateur technique spécialisé, de moniteur-éducateur, de moniteur d'atelier et d'aide médico-psychologique.

LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE ÉDUCATIVE



11 500 professionnels de la
filière éducative en Bretagne

5 400 éducateurs spécialisés
3 700 aides médico-psychologiques
1 250 moniteurs éducateurs
1 150 éducateurs techniques
spécialisés/moniteurs d'atelier

Des métiers de la relation

Des compétences clés nécessaires à l'exercice des métiers

Au quotidien, l'**accompagnement** est le cœur de métier des professionnels de la filière éducative : accompagnement quotidien (toilettes, repas...), accompagnement aux relations sociales et familiales, accompagnement à l'apprentissage...

Ainsi, **avoir le sens du contact et être à l'écoute** sont des qualités primordiales pour exercer ces métiers. S'y ajoutent, le travail en équipe, l'autonomie et la capacité d'adaptation afin d'ajuster l'intervention en fonction du public et de l'environnement. De plus, ces professionnels doivent être en capacité **d'appréhender le contexte dans lequel ils interviennent afin d'adapter leur action.**

En fonction du métier exercé, les tâches réalisées varient, bien que certaines structures mettent en avant une porosité entre certains métiers : **la complémentarité entre ces différents professionnels est plébiscitée par les employeurs.**

Des métiers qui évoluent

Les professionnels de la filière éducative sont confrontés à une **évolution des publics suivis**, et plus particulièrement au **vieillessement des personnes accueillies**, en lien avec l'allongement de la durée de vie, auquel se conjugue un **développement du nombre de personnes présentant des troubles psychiques**. Par ailleurs, les **évolutions sociétales conduisent à une transformation de la composition des familles** (diminution des familles nombreuses, augmentation des familles monoparentales...).

En parallèle, **des évolutions législatives et institutionnelles** viennent impacter l'exercice des métiers de la filière éducative. Ainsi, la loi 2002-02 tend à une meilleure prise en compte de la personne accompagnée, avec la volonté

affirmée d'**associer l'usager au dispositif, ce qui vient modifier les pratiques professionnelles**. L'accompagnement se déplace du groupe vers l'individu : il s'articule désormais avec le projet collectif, la question du parcours de vie devient centrale, le travail "hors les murs" se développe..., le rapport à l'équipe, au collectif se modifie et la lisibilité des actions est questionnée. En parallèle, **le travail en réseau s'amplifie** : les structures doivent s'inscrire sur un territoire et travailler en interdisciplinarité. Toutes ces transformations favorisent le **développement du travail administratif**. L'**écrit professionnel** occupe une place **prépondérante** dans l'exercice des métiers.



81% des professionnels sont en CDI

91% des éducateurs techniques spécialisés / moniteurs d'atelier
80% des aides médico-psychologiques
80% des moniteurs-éducateurs
79% des éducateurs spécialisés

Les professionnels rencontrés sont satisfaits du secteur d'activité dans lequel ils exercent

Des organisations de travail variables selon les structures

Le rythme de travail des professionnels de la filière éducative varie selon le secteur d'activité et le type de structure : horaires variables, horaires fixes, horaires coupés (avec plusieurs plages horaires en discontinu réparties sur la journée)... Dans de nombreuses structures, **les professionnels peuvent être amenés à travailler les week-ends, jours fériés et/ou de nuit**. Les métiers de la filière éducative sont perçus comme des métiers d'engagement, cette dimension étant induite en partie par la spécificité des conditions de travail.

En Bretagne, **25% des professionnels de la filière éducative sont à temps partiel**. Cependant, lorsque cela est possible, les structures permettent aux salariés d'évoluer vers un temps plein s'ils en font la demande.

Une pluralité de lieux d'exercice

Les professionnels de la filière éducative exercent dans de nombreux secteurs d'activité (protection de l'enfance, aide par le travail...) et auprès de publics variés (personnes âgées, en situation de handicap...). Les conditions de travail diffèrent, entre autres, en fonction du type d'employeur (privé/public) et de la convention collective appliquée à la structure.

La mobilité professionnelle est perçue positivement par les employeurs et les salariés, lorsqu'elle est choisie par le salarié. Toutefois, au niveau régional, la mobilité externe est peu fréquente, car le turn-over est quasi inexistant pour les structures offrant des postes stables avec des conditions de travail attrayantes (horaires fixes en semaine...). La mobilité interne est, quant à elle, plus simple à obtenir.



Une prévention de l'usure professionnelle

Les professionnels de la filière éducative sont confrontés à l'**usure professionnelle, physique ou psychique**. Les évolutions des métiers (modification du public accueilli...) et les organisations de travail (horaires de coupe...) sont des facteurs pouvant entraîner une usure professionnelle, tout comme l'accompagnement quotidien des personnes.

De manière préventive, **les établissements mettent en place des actions afin d'éviter ou de limiter l'usure professionnelle** : analyse des pratiques, rencontres avec des professionnels (psychologues...), salariés préventeurs/ressources sur ce sujet...

Lorsqu'une usure physique ou psychique est détectée au niveau d'un salarié, les structures accompagnent le professionnel afin de trouver une solution (reclassement...). Néanmoins, dans certains cas, des licenciements pour inaptitude peuvent être prononcés.

En Bretagne, des métiers qui ne semblent pas être en tension

En 2015, 590 offres d'emploi ont été déposées à Pôle emploi, dont 34% en CDI et 71% à temps plein. Près de 4 offres sur 10 (38%) concernaient le secteur du handicap.

A court et moyen terme, les besoins en personnel concernent principalement des remplacements. La plupart des structures rencontrées déclarent ne pas avoir de difficulté particulière pour recruter. Néanmoins, le secteur de la psychiatrie et celui des personnes âgées semblent moins attractifs et certaines structures peinent à fidéliser les salariés. Par ailleurs, les professionnels moniteurs d'atelier sont également recherchés par certains établissements.



780 diplômés en 2014

Des formations aux métiers de la filière éducative adaptées aux besoins dont la qualité est plébiscitée par les employeurs

Des aides financières pour se former

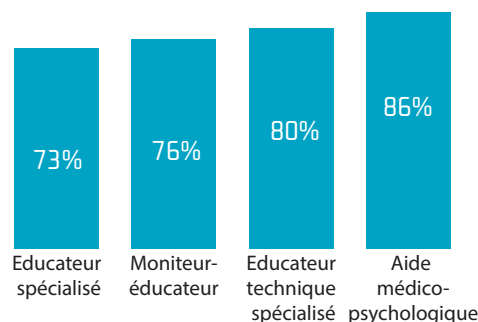
Un premier contrat souvent temporaire

En parallèle, 2 760 demandeurs d'emploi recherchaient un métier de la filière éducative au 31/12/2015. 26% étaient inscrits à Pôle emploi depuis moins de 4 mois.

Pour les aides médico-psychologiques et les moniteurs d'atelier, l'insertion professionnelle est perçue comme relativement facile, même si les diplômés débutent souvent par des CDD et des contrats à temps partiel. Par contre, pour les éducateurs spécialisés, les éducateurs techniques spécialisés et les moniteurs-éducateurs l'insertion professionnelle semble plus difficile.

Les professionnels de la filière éducative sont, sur certains postes, en concurrence avec d'autres métiers : les éducateurs spécialisés avec les assistants de service social, les aides médico-psychologiques avec les aides-soignants...

Taux d'emploi 16 mois après l'obtention du diplôme



Source : GREF Bretagne, Enquête d'insertion - Cohorte 2014

LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DE LA FILIÈRE ÉDUCATIVE

Des formations de qualité

Les formations aux métiers de la filière éducative couvrent une palette de diplômes, du niveau V au niveau III : Diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social (qui remplace le Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique), le Diplôme d'Etat de moniteur-éducateur, le Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé et le Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé. La qualité des formations dispensées, adaptées au fil du temps aux différentes évolutions des métiers, est unanimement reconnue par les professionnels en poste et les directeurs de pôle ou de service.

L'accès à la formation s'opère majoritairement au titre de la formation professionnelle continue (65% des entrées en formation en 2014). Aussi, la Région finance les formations pour les étudiants en poursuite d'études ou les demandeurs d'emploi dans la limite des places agréées, les employeurs et OPCA intervenant au niveau des salariés.

La Validation des acquis de l'expérience : un dispositif utilisé pour évoluer

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) permet aux professionnels d'évoluer, de passer par exemple d'aide médico-psychologique à moniteur éducateur, de moniteur éducateur à éducateur spécialisé... Sur les parcours VAE réalisés en 2014 pour les diplômés de la filière éducative, plus de 60% des personnes ont obtenu une validation totale.

La VAE vient alors valoriser un travail et apporter une reconnaissance. Si les diplômes obtenus via ce dispositif sont reconnus, il n'est pas toujours évident pour les structures d'être en mesure de proposer un poste correspondant au niveau de diplôme obtenu, notamment pour une question de financement (revalorisation salariale...).



Les signataires du Contrat d'objectifs emploi-formation du secteur sanitaire, social et médico-social ont souhaité construire un dispositif d'observation des métiers et formations de ce secteur.

Cette brochure présente des chiffres clés actualisés sur les métiers de la filière éducative, issus de la fiche métier parue en décembre 2014, ainsi que les principaux éléments de l'analyse qualitative parue en juin 2016. Cette étude a permis de recueillir la parole de professionnels éducateurs spécialisés, aides médico-psychologiques, éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier et moniteurs éducateurs en poste, de cadres et directeurs d'établissements, d'organismes de formation et de représentants des branches et fédérations de ce secteur. Les propos recueillis sont donc le reflet de l'expression et de la perception des professionnels régionaux rencontrés sur leurs conditions et réalités d'exercice du métier.

Pour aller plus loin



Fiche métier
sur la filière éducative

Analyse qualitative :
regard sur les métiers de la
filière éducative en Bretagne

GREF Bretagne

Mission Observatoire emploi-formation
Technopole Atalante Champeaux
91, rue de Saint-Brieuc

35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00

Fax 02 99 54 00 00

Email : observatoire@gref-bretagne.com
www.gref-bretagne.com

Nous tenons à remercier ici
l'ensemble des structures régionales
qui ont participé à ces groupes, et plus particulièrement
les établissements du secteur sanitaire et social
qui ont détaché des professionnels en poste
pour participer à ces travaux.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Hervé GREUGNY

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christine LEVESQUE

RÉDACTRICE

Océane NOUAILHAS

CHARGÉE DE PUBLICATION

Nathalie MOULIN



Contrat de plan
Etat-Région

